

3P FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 263 500 €
Siège social : ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief Bât C
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
341 516 953 RCS PONTOISE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 138 115 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	138 115 €
- A titre de dividende aux associés : soit 140 € par action	70 000 €
- Le solde :	68 115 €
- En totalité au compte « autres réserves » :	68 115 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} septembre 2025.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 560 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 69 440 €.

Nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023	100 000 €, soit 200 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 800 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 200 €
Exercice clos le 31 décembre 2022	-
Exercice clos le 31 décembre 2021	300 000 €, soit 600 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 400 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Certifié conforme
Le Président

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS 3P FRANCE
10 avenue du Fief
95075 CERGY PONTOISE CEDEX
NAF : 4649Z-
Siret : 34151695300021

Certifiés conformes



83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. www.fcn.fr

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 697	27 697		2 845
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	5 683	1 866	3 818	4 926
Autres immobilisations corporelles	219 038	173 847	45 191	8 386
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 407		1 407	1 407
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 157		4 157	4 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	257 983	203 410	54 573	21 722
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	230 727		230 727	199 513
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 037 887		1 037 887	914 184
Fournisseurs débiteurs	1 568		1 568	3 082
Personnel	346		346	87
Etat, Impôts sur les bénéfices				16 865
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 584		9 584	7 958
Autres créances				2 474
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 049 849		1 049 849	1 127 411
Charges constatées d'avance	6 691		6 691	24 744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 336 653		2 336 653	2 296 318
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 594 636	203 410	2 391 226	2 318 039

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	263 500	263 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	26 350	26 350
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 061 072	1 060 987
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	138 115	100 086
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 489 037	1 450 922
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	39 600	
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	39 600	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	30 577	25 493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 694	632 652
Personnel	32 684	32 190
Organismes sociaux	41 027	43 735
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 477	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	126 223	125 955
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 141	5 050
Dettes fiscales et sociales	217 551	206 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 766	2 042
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	902 189	867 117
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	2 391 226	2 318 039

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 434 376	3 508 802	-74 426	-2,12
Production vendue	176 676	172 709	3 967	2,30
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	11 288	42 379	-31 091	-73,36
Total	3 622 340	3 723 890	-101 550	-2,73
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	2 470 267	2 394 697	75 570	3,16
Variation de stock (m/ses)	-31 214	195 107	-226 321	-116,00
Achats de m.p & aut.approv.	26 690	27 710	-1 020	-3,68
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	484 629	434 446	50 183	11,55
Taxes et paiements assimilés	12 073	10 911	1 162	10,65
Salaires et Traitements	350 829	370 308	-19 478	-5,26
Charges sociales	137 588	157 716	-20 129	-12,76
Amortissements et provisions	8 104	10 299	-2 195	-21,31
Autres charges	821	1 372	-551	-40,16
Total	3 459 787	3 602 565	-142 778	-3,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	162 553	121 325	41 228	33,98
Produits financiers	20 640	11 056	9 584	86,68
Charges financières	2 302	1 996	305	15,29
Résultat financier	18 339	9 060	9 279	102,42
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	180 892	130 385	50 507	38,74
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	42 777	30 299	12 478	41,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	138 115	100 086	38 029	38,00

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 391 226 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 138 115 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table prescrite par le code des assur.TH0002/TF0002

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 697			27 697
Immobilisations incorporelles	27 697			27 697
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 683			5 683
– Installations générales, agencements aménagements divers	132 280	2 102		134 382
– Matériel de transport		38 854		38 854
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 802			45 802
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	183 766	40 956		224 722
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 157			4 157
Immobilisations financières	5 564			5 564
ACTIF IMMOBILISE	217 027	40 956		257 983

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 852	2 845		27 697
Immobilisations incorporelles	24 852	2 845		27 697
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	757	1 108		1 866
– Installations générales, agencements aménagements divers	125 226	1 520		126 746
– Matériel de transport		1 727		1 727
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 470	904		45 374
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	170 453	5 259		175 712
ACTIF IMMOBILISE	195 305	8 104		203 410

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 061 611 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 157		4 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 037 887	1 037 887	
Autres	11 499	11 499	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 691	6 691	
Total	1 061 611	1 056 077	5 534
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	211 520
Autres créances	1 568
Disponibilités	
Total	213 089

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 527,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 871 612 euros

Et se ventile

- A moins d'un an 844 744 euros
- De 1 à 5 ans 26 868 euros

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 182
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	44 562
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	1 766
Total	50 510

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
<i>Charges d'exploitation</i>	6 691
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Total	6 691

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation. Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766. Cette année, les écarts de change proviennent essentiellement du compte bancaire en usd, les écarts de change ont donc été comptabilisés en résultat financier.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79144100 – Avantage nature vehicule	7 320	
Transfert de charges d'exploitation	7 320	
Total	7 320	

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal – 25 %	146 809
Taux Réduit – 15 %	42 500
Plus-Values à LT – 15 %	
Concession de licences – 10 %	
Contribution locative – 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité – 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	300
Autres imputations	



Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	5	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 755 euros
La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l’assureur AXA en 2015.
Au 31/12/24, l’épargne valorisée s’élève à 17.546 €.
L’engagement IFC au 31/12/2024 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s’élève à 69.301 €, soit un engagement net pour la société de 51.755 €.